



L'écho d'Albiac

Numero 28 - Juillet 2022

Sommaire

Albiac de nouveau en fête après une pause de 3 ans

Page 1

- Le mot du Maire

Page 2

- La vie du village

Pages 3

- La vie du village (suite)

Page 4

- Brèves albiacoises
- Des nouvelles de nos Assos
- A vos agendas

EDITO

Chères Albiacoises, Chers Albiacois,

L'été est la période la plus propice aux rencontres, aux échanges et à la convivialité et c'est avec une grande satisfaction que nous avons vu notre Comité des Fêtes, avec à sa tête un nouveau bureau, organiser, après trois années d'interruption, notre traditionnelle fête de village.

Ce fut un sans-faute et au nom de tous les élus, je tiens à les féliciter et à les remercier pour contribuer à l'animation de notre village, à travers différentes manifestations..

Certains esprits tendancieux pourraient parfois, à tort, dire que notre village serait ennuyeux, fermé sur lui-même. Ils pourront en juger sur les semaines qui vont suivre car les manifestations vont s'enchaîner et Albiac sera en fête pratiquement tout l'été (voir l'agenda en page 4 du bulletin). Nous vous y attendrons nombreux pour passer d'agréables moments.

Ces moments conviviaux ne doivent pas nous faire oublier que, malheureusement, au plan international, nous vivons une guerre pratiquement à nos portes, dramatique pour les Ukrainiens et impactant notre vie au quotidien, notamment par une inflation galopante. Les prix de l'énergie et de certaines matières premières explosent et les répercussions se font sentir sur les budgets des ménages et des collectivités.

Tout comme il ne vous a pas échappé que la politique nationale a également été omniprésente durant ce premier semestre 2022, puisque nous avons dû passer 4 fois devant les urnes, en mars pour les présidentielles et en juin pour les législatives. Comme à chaque fois que nous votons, malgré le fort taux d'abstention enregistré partout dans le pays, notre village a fait preuve de civisme par sa participation au-dessus de la moyenne nationale. Toutefois, les résultats de ces votes successifs nous indiquent que nous allons devoir gérer nos communes dans un marasme politique, en faisant preuve de sérénité et de réflexion afin de pouvoir poursuivre nos investissements prévus.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal a adopté, au mois d'avril dernier, le budget 2022 (voir page suivante). Notre priorité reste l'amélioration de la vie dans notre village, tout en maîtrisant les dépenses. Fidèles à notre engagement, nous n'avons pas augmenté les taxes communales. Notre budget communal et nos finances restent solides et sains, ce qui va nous permettre de poursuivre et d'absorber les hausses de coûts supplémentaires tant en fonctionnement qu'en investissement.

A noter par ailleurs qu'en début d'année a eu lieu le recensement dans notre commune et que c'est avec une grande satisfaction que nous avons enregistré une augmentation de la population, avec notamment l'arrivée de jeunes venus s'installer dans notre village. Malheureusement, nous avons dû aussi voir partir l'un des nôtres, en la personne de M. Jean-Marie ANDRE. Le Conseil municipal renouvelle toutes ses condoléances à sa famille.

Je souhaite à toutes et à tous un agréable été. Restez vigilants non seulement parce que le virus COVID-19 est toujours présent mais aussi en raison d'un risque de canicule.

Le Maire

LA VIE DU VILLAGE

Le 9 avril dernier, le conseil municipal s'est réuni pour voter les budgets 2022. Voici, ci-dessous, une synthèse des chiffres qui ont été votés à l'unanimité :

■ Budget principal

➤ Le compte administratif de l'année 2021

- 186 945.35 € en dépenses
- 174 346.89 € en recettes

➤ Solde d'exécution 2021

- Section d'investissement 2021 : + 25 986.13€
- Section de fonctionnement 2021 : + 26 659.08 €

➤ Liste des subventions accordées :

- Association Entraide Coups durs 150 €
- Association de Chasse 150 €
- Association Albius Villa 150 €
- Comité des Fêtes 150 €
- Prévention Routière du Lot 20 €
- Pompiers de Gramat 30 €
- Coopérative scolaire de Gramat 50 €
- Comité des fêtes Albiac chèque cadeau Noël 200€
- Divers 100 €

➤ Taxes 2022

- Taxe foncière (bâti) : **35.36%**
- Taxe foncière (non bâti) : **150.07%**

Soit un montant prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale de **29 678€**.

➤ Budget principal 2022

- Section de fonctionnement : **103 965.50 €**
- Section d'investissement à : **98 857.54 €**

Soit un budget cumulé de : **202 823.04 €**

■ Budget Annexe « Lotissement »

➤ Compte administratif 2021

- 48 647.96 € en dépenses
- 78 916.68 € en recettes

➤ Solde d'exécution 2021

- Rappel excédent reporté de la section d'investissement de l'année 2020 : 44 199,81 €
- Un solde d'exécution (Déficit – 001) de la section d'investissement 2021 : -13 931,09 €

➤ Budget 2022

■ Section d'investissement :

- ✓ Dépenses : 47 994,31 € se décomposant comme suit
 - Emprunts auprès établissement de crédit : 29 919,68
 - Terrains aménagés : 18 074,63 €
- ✓ Recettes : 47 994,31 € se décomposant comme suit :
 - Excédent reporté 30 268,72 €
 - Stocks : 17 725,59 €

■ Section de fonctionnement :

- ✓ Dépenses : 18 423,67 € se décomposant comme suit :
 - Stocks : 17 725,59 €
 - Frais accessoires et financiers : 349,04 €
- ✓ Recettes : 18 423,67 € se décomposant comme suit :
 - Variation stocks terrains aménagés : 18 074,63 €
 - Transfert de charges courantes : 349,04 €

Il a été rappelé, lors de la réunion, que s'agissant du budget principal, les travaux du local technique restent le dernier gros investissement programmé et qui devront être réalisés 2022. Ensuite, la commune pourra épargner afin de financer les travaux du cœur de village prévus en 2025.

Quant au budget « lotissement », il n'y a plus d'opérations ni en fonctionnement, ni en investissement, à l'exception des emprunts que nous remboursons. Le budget devra être voté jusqu'à extinction des emprunts.

Mme le Maire se tient à la disposition de tout administré qui souhaiterait avoir plus d'informations sur les budgets votés.

LA VIE DU VILLAGE (suite)

■ Aménagement du local technique

La partie maçonnerie est maintenant terminée. La société Quercy Toiture, qui devait réaliser les travaux de bardage bois sur notre Local Technique, doit malheureusement faire face à de nombreuses difficultés matérielles avec, notamment, des pénuries de matériaux. Elle a pris du retard sur la planification de ses différents chantiers. Notre chantier, qui était initialement prévu en juin, est dorénavant programmé en novembre, avec peut-être une révision de prix. Nous en saurons un peu plus dans les prochaines semaines.

Au printemps, la commune a entrepris des plantations le long de la clôture mitoyenne avec la maison Aurélie.

Nous avons hâte que ce bâtiment soit restauré dans sa globalité afin d'améliorer l'entrée sud du hameau de la Châtaigneraie.



■ Maison « La Marelle »

La commande du portail et du portillon a été passée. Ceux-ci seront posés dès la rentrée de septembre.

La commune a également reçu deux devis concernant les peintures des persiennes qui seront examinés prochainement pour des travaux d'ici la fin de l'année si l'entreprise choisie peut les intégrer dans son planning 2022.



■ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Suite au débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi en janvier dernier, nous sommes aujourd'hui entrés dans la phase réglementaire du PLUi qui sera traitée en plusieurs étapes. A ce jour, chaque commune a identifié les zones d'habitation (présentes et futures), les zones agricoles et naturelles ainsi que les éléments du patrimoine et les changements de destination de bâtisses.

Nous sommes actuellement dans la phase de définition des règles (règlement écrit, plan de zonage, orientations d'aménagement et d'orientation). Cette phase doit également concrétiser le projet de territoire à l'échelle des parcelles. Il s'agit d'une étape sensible pour laquelle les élus ont été informés sur le conflit d'intérêt et la prise illégale d'intérêt. Après l'automne, viendra la phase de la validation du projet (arrêt, avis des personnes publiques, enquêtes publiques et approbation) prévue de novembre 2022 à fin 2023.

Par ailleurs, la mairie a transmis une dizaine de demandes de propriétaires de la commune qui souhaitent obtenir des parcelles constructibles. Cependant, il nous a été dit et répété, que la réglementation s'est considérablement endurcie et que la vigilance sera de mise pour ne pas gaspiller des terres agricoles.

Les élus des petites communes comme la nôtre restent vigilants pour ne pas être pénalisés dans l'attribution des terrains constructibles.

■ La fibre sur notre territoire : un confort supplémentaire pour les Albiacois

Courant du semestre qui vient de s'écouler, une grande partie des habitants du bourg et de certains hameaux ont pu bénéficier de l'installation de la fibre.

Ceux qui se sont abonnés à la fibre ont dû s'apercevoir que le réseau internet fonctionne mieux. Nous espérons qu'à ce jour, l'ensemble des foyers de la commune ont accès à internet car vous avez dû constater que de plus en plus de démarches (notamment administratives) se font uniquement via internet. Or, certains d'entre nous ne pouvaient même pas y avoir accès.

■ Le recensement

Entre le 20 janvier et le 19 Février 2022, Madame Maryline JOIRET a procédé au recensement de la population de notre village. Après plusieurs années de baisse, nous constatons avec une grande satisfaction l'augmentation de la population du village et la commune accueillera, courant du deuxième, une nouvelle famille composée de 4 personnes. C'est une bonne nouvelle pour notre village qui a vu, ces dernières années, sa population diminuer. Il est important que nos petits villages ne meurent pas et conservent leur dynamique par des naissances et l'arrivée de nouveaux habitants.

BREVES ALBIACOISES

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Romain BIBROWITZ et Christine JOUANOU ainsi qu'à leurs filles Héléna et Sacha. Ils ont enfin pu emménager dans leur maison du Hameau de la Châtaigneraie après bien de péripéties de construction.
- Léo FERREIRA et Morgan BOREL qui ont rejoint, en tant que colocataires, Tony TUIHO et Kévin GUILLOU à la maison La Marelle.

DES NOUVELLES DE NOS ASSOS

■ Le Comité des Fêtes

Après trois années de pause, le Comité des Fêtes a organisé son AG en ce début d'année et a recomposé son bureau comme suit :

- Présidente : Mélanie FABRE
- Vice-Président : Adrien FABRE
- Trésorière : Adèle BOCHE
- Vice-Trésorier : Xavier MONTBERTRAND
- Secrétaire : Claudie BUZON
- Secrétaire adjointe : Adeline FABRE

C'est donc une équipe totalement rajeunie qui reprend les rênes du Comité des Fêtes et qui vient de faire ses preuves en organisant, le 18 juin dernier, avec l'aide de membres de l'association, l'édition 2022 de la fête du village. Au menu, les traditionnelles aubades chez les habitants le vendredi soir et le samedi matin, concours de pétanque le samedi après-midi (avec une quarantaine d'équipes) et le soir, grillades-frites, bal disco, le tout dans une belle ambiance festive.

■ Albius Villa

L'association a organisé son AG le 23 mai. Au cours de la réunion, le Président a fait état des actions entreprises en 2021 et celles qui ont déjà été réalisées et qui auront cours en 2022. Un accent est mis sur le nettoyage des chemins de randonnées.

Le Président a également fait voter par les membres présents la possibilité d'apporter son soutien à la mairie dans la restauration du plafond du cœur de l'église. Pour

cela, elle a demandé des devis pour évaluer la faisabilité financière.

■ L'Association de Chasse

L'association de chasse a organisé une soirée couscous/grillades le samedi 4 juin à laquelle ont participé une quarantaine de chasseurs et amis.

A VOS AGENDAS

- **Samedi 6 août** : Cinéma en plein air, précédé d'un pique-nique tiré du sac

CINÉMA GRATUIT
CINÉTOILES SOUS LES ÉTOILES
à la tombée de la nuit
ALBIAC Place de la halle

+
dès 19h30
Pique-nique
tiré du sac!

Repli en cas de mauvais temps : salle des fêtes

Projection organisée par l'Astrolabe Grand-Figeac et la commune d'Albiac

Samedi 06 août
astrolabe-grand-figeac.fr
05 65 34 24 78

GRAND FIGEAC

Samedi 13 août – 11 h : Inauguration des trois croix nouvellement posées au nord du village par le Père Alexandre, suivie d'un apéritif dans la châtaigneraie

Vendredi 26 août : Soirée Astronomie organisée par Albius Villa, précédée d'un pique-nique tiré du sac

Samedi 3 septembre – 20 h 00 : Les déchiffreurs de génomes. Conférence de Jean-Jacques Pernelle dans le cadre du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion. Rendez-vous proposé par l'Astrolabe Grand Figeac et Albius Villa.

L'ECHO D'ALBIAC – Le bulletin municipal de votre commune – N° 28 – Juillet 2022

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

Directrice de la Publication et rédactrice : Marie Berthoumieu

Photothèque : Maryscal

Ont participé à ce numéro : Marie Berthoumieu – Jérôme Landes - Maurice Andrieu – Christian Fabre – Marylène Harang - Alain Rougié,

Tirage : 50 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE